

**ADVERBE DE NÉGATION :
PLACE ET PORTÉE STYLISTICO-SÉMANTIQUE
DANS LA VALSE DES TOURMENTS DE KOUAME ADJOUA FLORE**

Jean YAO Kouadio
Université Félix Houphouët-Boigny
de Cocody-Abidjan, Côte d'Ivoire
jemma05@hotmail.fr

Résumé : *Le positionnement des termes négatifs dans la phrase relève de la syntaxe dont les caractéristiques laissent entrevoir plusieurs places dans la phrase : la forme continue induit une antéposition des termes négatifs à l'infinitif présent, quand la forme discontinue appelle une antéposition de la partie atone au verbe simple et quand la partie tonique reste postverbale. Dans une structure verbale composée, les termes négatifs encadrent l'auxiliaire avec une antéposition de la partie tonique au participe passé. Le respect ou la transgression de ces normes suscite des effets littéraires et linguistiques (niveaux langue courant, familier et soutenu).*

Mots-clés : *antéposition au verbe simple, encadrement de l'auxiliaire, position verbale, effet littéraire, effet linguistique.*

Abstract : *The positioning of the negative terms in the sentence is within the syntax whose characteristic suggest several places in the sentence: a continuous form induit anteposition negative terms in the present infinitive, when the continuous form called anteposition the part to sluggish simple verb and remain sluggish post verbal. In the composed verbal structure, negative frame the terms. The respect or transgression of these standards raises literary or linguistic effects.*

KEY WORDS: *anteposition the verb, the auxiliary frame, literary effect, linguistic effect.*

Introduction

Dans le discours usuel, il est donné d'entendre dire « celui-ci est négatif » ou « soyons positifs ». Du coup, le choix des mots caractérisant le fond du discours est déterminant d'autant plus que « être positif » s'oppose à « être négatif ». Ainsi, en filigrane, l'emploi de « négatif » renvoie à la négation et « positif » à l'affirmation. Cette opposition de sens liée à la négation et à l'affirmation, avec les éléments grammaticaux qui les définissent, peut amener le narrateur à opérer un choix pour véhiculer sa pensée et se faire comprendre.

C'est fort de la délicatesse du choix de la modalité de la phrase que nous nous proposons d'étudier l'adverbe de négation, terme accoucheur de la forme négative de la phrase. Pour être plus précis, nous réfléchirons sur ce sujet : « l'adverbe de négation : place et portée stylistico-sémantique dans la phrase ».

Une telle définition rencontre l'enjeu de la présente étude, à travers les dimensions syntaxique et sémantique de la négation. En d'autres termes, quel est l'impact des différentes parties de la locution de la négation (partie atone et partie tonique) sur la phrase ? Autrement dit, en quoi la place des termes de la négation peut-elle influencer sur la sémantique de la phrase ? Pour étayer cet intérêt, *La Valse des tourments* de Flore Kouame Adjoua (1998) servira de champ d'analyses. A la lumière d'une démarche argumentative bipartite: il s'agira de démontrer, d'abord, quelles sont les différentes caractéristiques syntaxiques de la négation ; ensuite, seront mises en évidence les incidences sémantiques liées aux places des formes continues et discontinues des termes de la négation sur la phrase.

1. Caractéristiques syntaxiques de la négation : la place des termes négatifs

En prélude à la présentation des caractéristiques syntaxiques de la négation liées aux places des termes négatifs dans la phrase, il paraît impérieux de définir la négation.

1.1. La négation : une modalité bidimensionnelle de la phrase

La négation peut s'exprimer selon deux dimensions : lexicale et grammaticale.

1.1.1. La dimension lexicale

Dans la langue française, il y a des mots qui s'opposent par leurs sens. Cette caractéristique fondée sur le contraire renvoie à une opposition, soit affirmation/négation, soit positif/négatif :

(1) *Les faibles sont écrasés par les plus forts .K.A.F./L.V.T : 100*

Dans cette phrase, les mots « faibles » et « forts » s'opposent par leurs sens. Ainsi, pourrait-on dire que la négation de « faible » est « fort ». Cela est mis en lumière par Martin RIEGEL *et alii* en ces termes : « La négation s'exprime lexicalement dans la relation d'antonymie contradictoire, qui repose sur l'opposition de mots de sens contraire.» La négation peut avoir une dimension grammaticale.

1.1.2 La dimension grammaticale

Dans ce contexte, la négation est traduite par des termes de la locution négative ou des termes simples propres à la grammaire.

(2) *Elles finissent par **ne plus** être appréciées. K.A.F./L.V.T : 28*

Dans cette phrase, la locution négative *NE...PLUS* marque la négation de la phrase en tant que forme de la phrase. Cela rejoint la pensée de M. Riegel (2009, p.697) qui dit ceci : «La négation, avec ses moyens grammaticaux spécifiques, s'oppose à la forme de phrase positive correspondante. L'énoncé négatif se caractérise par des termes négatifs appartenant à différentes catégories grammaticales.»

J. Dubois et R. Lagane (2011, p.119) renchérissent en ces termes : « Les adverbes de négation servent à exprimer la négation sous ses diverses formes. Ce sont essentiellement les adverbes NON et NE (renforcés ou non par d'autres adverbes. » A cet effet, A. Sancier Chateau et D. Denis (2012, p.341) déclarent ceci : « L'adverbe NE est originellement le seul mot qui nie et qui suffise à nier. Il peut donc fonctionner seul avec cette valeur.»

Des deux dimensions (lexicale et grammaticale), nous choisissons la dimension grammaticale de la négation, vu qu'elle offre plusieurs termes négatifs dont l'étude des places peut justifier l'intérêt du sujet. Ainsi, montrerons-nous les places de la négation dans la phrase.

1.2. Les emplois et les places de la négation dans la phrase

Les termes négatifs peuvent s'employer sous plusieurs formes :

continue et discontinue.

1.2.1. Les emplois de la forme continue

Soit la phrase :

(3) *Ceux qui s'étaient empressés de se placer aux premières loges pour **ne rien** perdre du spectacle ne purent pas leur donner d'indications précises sur l'incident. K.A.F/L.V.T : 33*

Dans cette phrase, la locution négative forme bloc antéposé à l'infinitif présent. D'ailleurs, R. Tomassone (2002, p. 164) en parle en ces termes : « Lorsque le verbe est un infinitif il y a plusieurs possibilités :-infinitif présent : les deux termes négatifs sont groupés avant le verbe.»

L'antéposition de la locution négative au verbe infinitif présent conduit à la structure verbale suivante :

Infinitif présent : *NE...PAS/NE...PLUS + Infinitif présent.*

Cette structure est mise en relief par M. Riegel (2009, p.702) : « Quand la négation est employée avec un infinitif présent, NE...PAS/PLUS est placé en bloc devant l'infinitif. »

Lorsque la locution négative est employée avec un infinitif passé, deux cas peuvent se présenter : les termes négatifs peuvent être antéposés au verbe infinitif passé :

(4) *Elles finissent par **ne plus** être appréciées. K.A.F/L.V.T : 28*

Cette phrase peut aussi se construire comme suit : elles finissent par n'être plus appréciées. Dans ce cas, les termes négatifs changent de positionnement. En effet, les termes négatifs encadrent l'auxiliaire ; la partie tonique « Plus » est postposée à l'auxiliaire, et antéposée au participe passé. R. Tomassone (2002, p. 164) le précise en ces termes : « Lorsque le verbe est à l'infinitif passé, le groupement n'est pas obligatoire : n'avoir pas pleuré/ ne pas avoir pleuré. » La négation peut s'exprimer par NE + autres termes négatifs ou par NON.

1.2.2. Le cas de NON

Dans l'expression de la négation, NON peut s'employer seul :

Soit la phrase :

(5) *Tanko commençait à être vraiment excédé par les élucubrations de ce blanc-bec. **Non** mais !*

Non représente tout seul une phrase ; il s'agit d'une autonomie phrastique relevant d'une ellipse de sujet et de verbe. Il est employé avec le renforcement de la conjonction « mais ». C'est en cela que M. Riegel (2009, p.704) affirme : « Non peut, à lui seul, exprimer la négation d'une phrase entière ... Il s'emploie seul et peut éventuellement être renforcé par un adverbe comme certainement, sûrement, vraiment ou par mais, ma foi ! Ah ça ! »

A ce propos, Wagner et Pinchon (1991, p. 435) ne disent pas le contraire : « Dans les réponses simples, l'adverbe usuellement employé est non ou une de ses variantes expressives que non ! Non pas ! Que non pas ! Non point ! »

Ces différentes illustrations confirment que « NON » est soit utilisé seul, soit, il est antéposé à un autre terme négatif ou à une conjonction. Outre la forme continue des termes négatifs, la négation peut être marquée par des termes négatifs discontinus.

1.2.3. Les emplois et les places de la forme discontinue des termes négatifs

Selon les circonstances sémantiques ou syntaxiques, les termes négatifs discontinus s'emploient différemment.

1.2.3.1. Cas de NE...PAS/NE...PLUS

L'adverbe de négation, selon le statut de la forme verbale (simple ou composée) occupe différentes places :

- Avec la forme verbale simple

Soit la phrase :

(6) *Des coups de feu qu'il avait essuyés démontrant qu'il **ne** plaisait **pas**. A.K.F./L.V.T :*

La partie atone de la locution négative (NE) est antéposée au verbe. La partie tonique (PAS), quant à elle, a une place postverbale. Du coup, le verbe a une forme simple et est encadré par deux termes négatifs. Ces termes négatifs peuvent avoir autres places au cas où le verbe a une forme composée. Soit la phrase :

- (7) *Les pleurs n'avaient **jamais** eu droit de cité dans sa vie.*
K.A.F./L.V.T. : 9

Dans cette phrase, le verbe est dans une structure verbale composée, les termes négatifs encadrent l'auxiliaire. Alors, la partie atone (NE) est antéposée à l'auxiliaire ; la partie tonique (jamais) est postverbale et antéposée au participe passé. Le même cas se remarque quand le verbe a un complément sous forme de pronom personnel :

- (8) *Le ciel **ne** lui avait **pas** fait don de cette merveille qu'était Marc.*
K.A.F./L.V.T. : 26
- (9) *Tanko **ne** s'était **guère** embarrassé d'interrogations superflues.*
K.A.F./L.V.T. : 11

NE...PAS et NE...guère restent antéposés aux pronoms personnels « lui » et « se » et à l'auxiliaire quand les parties toniques demeurent postposées à l'auxiliaire et antéposées au participe passé. Cependant, NE peut s'employer tout seul.

1.2.3.2. Le cas de la négation réduite à un seulément ou l'emploi facultatif de NE

La partie atone NE peut s'employer seule dans différents cas :
Soit la phrase :

- (10) *Son cœur endurci **ne** pouvait se payer un tel luxe.* K.A.F./L.V.T. :

De fait, l'auteur avait un choix alternatif entre l'utilisation de la locution NE...PAS et la partie atone NE sans la partie tonique ; cela est lié au fait que NE peut s'employer seul devant certains verbes, selon les normes de la langue française ; en l'occurrence, ici, devant le verbe modalisateur POUVOIR ; alors, dire « son cœur endurci ne pouvait se payer un tel luxe » équivaut sémantiquement à « son cœur endurci ne pouvait pas se payer un tel luxe ». Nous ferons plus tard une exploitation de cet état de fait. Cette situation est identique devant d'autres verbes dans les exemples suivants :

- (11) *Il **ne** criait, ni ne versait des larmes.* K.A.F./L.V.T. : 10
- (12) *Informée, l'on **ne** sait trop comment elle arriva.* K.A.F./L.V.T. :

Dans la phrase (11), la conjonction NI, qui est la forme négative de

Soit, suscite l'emploi, de NE. En revanche, dans l'usage de la langue française, NE peut s'employer seul devant le verbe savoir de façon alternative. Cette situation stylistique relève d'une alternance entre NE et NE ...PAS. Cela est mis en relief par J-C. Chevalier et C-B. Benveniste (1987, p. 430) en ces termes : « En principale, l'emploi de NE au lieu de NE...PAS, avec pouvoir, savoir, oser, etc. est un trait de style recherché. » Si dans le cas que nous venons d'analyser, l'emploi de NE s'avère facultatif ou alternatif, dans bien des cas, son emploi reste obligatoire.

1.2.3.3 Les emplois obligatoires de NE

L'emploi de NE est obligatoire dans certains cas :
Soient les phrases :

(13) *Rien ne paraît impossible ou invraisemblable à un enfant.*

K.A.F./L.V.T. :14

(14) *Aucune lumière ne filtrait à travers cette pièce encombrée.*

K.A.F./L.V.T. :115

(15) *Tanko n'avait rien* *K.A.F./L.V.T. :13*

Chaque phrase traduit un cas où NE est obligatoire :

- dans la phrase (13), le pronom indéfini « Rien » à valeur négative est en position sujet ; NE s'emploie, dans ce contexte, seul et est antéposé au verbe. Dès lors, son emploi est obligatoire ;
- dans la phrase (14), le sujet a un déterminant qui est un adjectif indéfini à valeur négative. Alors, NE est obligatoire et antéposé au verbe ;
- dans la phrase (15), le terme négatif représentant la partie tonique « Rien » occupe le positionnement d'un complément ; il forme avec NE une locution négative où NE, la partie atone nie véritablement le procès. Son emploi est obligatoire et il permet d'encadrer le verbe auquel il est antéposé, avec la partie atone « Rien ».

En définitive, NE demeure antéposé au verbe. Cet état de fait est soutenu par Wagner et Pinchon (1991, p. 422), en ces termes : « NE simple est d'un emploi obligatoire dans une phrase où les mots aucun, personne, rien et par extension, nul assument la fonction de sujet ou de complément. » D'une autre façon, ces termes négatifs s'associent à NE antéposé au verbe pour

exprimer la négation. Cela est traduit par M. Riegel (2009, p. 703) quand il dit : « Les termes négatifs comme aucun, jamais nulle part, personne, rien peuvent occuper des positions disjointes du verbe, quand ils expriment la fonction de sujet. » Dans le même cas, la partie tonique des termes négatifs NE...PAS peut s'employer seul.

1.2.3.3. Le cas de PAS seul

PAS, partie tonique de la locution négative peut s'employer seule. Soit la phrase :

(16) *Les autres s'en inquiétaient ; pas lui. K.A.F./L. V. T : 17*

Cet emploi de PAS seul relève de la recherche d'un effet de style. Sa position n'est pas fixe. Il peut être, soit antéposé à un mot de la phrase, soit, postposé à une unité linguistique de la phrase :

Soit la phrase :

(17) *Peut-être, Tanko venait-il lui donner des explications, pourquoi pas.*

Ne peut s'employer dans d'autres cas particuliers et occuper une place fixe.

1.2.3.5. Emplois particuliers de NE

NE peut avoir plusieurs emplois avec des contextes et des sens différents :

- dans une expression lexicalisée :

Soit la phrase :

(18) *Il n'en eut cure. K.A.F./L.V. T. : 173.*

Ici, il est utilisé dans l'expression « N'en avoir cure ». Cela peut camper un personnage romanesque ayant un discours soutenu.

- dans une négation implicite

Généralement, NE s'emploie seul, antéposé au syntagme verbal lorsque la subordonnée a le statut d'une subordonnée comparative :

Soit la phrase :

(19) *La situation était encore plus grave qu'il ne l'avait pensé. K.A.F./L. V. T. : 194 .*

1.2.3.6. Dans une tournure restrictive

Soit la phrase :

(20) *Ce dîner n'a que trop duré. K.A.F./L.V.T. : 175*

Dans cette phrase, NE...QUE encadre le verbe comme le recommande l'usage des règles ; Ne est antéposé à l'auxiliaire auquel Que est postposé. Cependant, NE...QUE n'a pas de sens négatif. En effet, NE...QUE est un substitut d'adverbes ; il s'agit de Uniquement, Seulement. On pourrait alors dire : ce dîner a seulement duré ; les deux phrases ont le même sens. Pour terminer, nous notons que la place de la négation est plurielle :

- dans une forme verbale simple, les termes négatifs encadrent le verbe.
- dans une forme verbale composée, les termes négatifs encadrent l'auxiliaire. Dès lors, la partie atone, NE, est antéposée à l'auxiliaire quand la partie tonique Pas, ou Plus est postverbale et antéposée au participe passé.
- avec la forme continue, les termes négatifs forment un bloc antéposé à l'infinitif présent.

S'agissant de l'infinitif passé, il y a un éclatement des termes négatifs ; dans ce cas, NE est antéposé à l'auxiliaire et Pas ou Plus sont antéposés au participe passé. Notons que pour des raisons de recherche stylistique, NE peut avoir, soit, des emplois facultatifs, soit, des emplois obligatoires. De même, NE ou PAS peuvent s'employer seuls. Cela suppose que tout emploi de termes négatifs peut avoir une portée stylistico- sémantique.

2. Portée stylistico-sémantique de la place de la négation dans la phrase

Tout discours renvoie à une idée chère au narrateur. Dès lors, le choix des mots, la syntaxe des phrases sont les vecteurs de sens du discours, les intentions de l'utilisateur de la langue. Alors, la syntaxe devient un support utile à la compréhension du discours. Partant, après la description de la syntaxe de la négation, en ce qui touche sa place dans la phrase, il semble nécessaire d'exploiter les caractéristiques syntaxiques. C'est fort de cela que nous allons analyser, d'abord, la recherche d'effet de style ; ensuite, l'effet littéraire ou le respect du canon esthétique de l'époque classique ; enfin, l'effet linguistique inhérent à la place de la négation dans la phrase.

2.1. La recherche de l'effet de style

La place de la négation peut renvoyer à l'expressivité de l'auteur.

2.1.1. Les valeurs logiques de la négation

Deux valeurs logiques sous-tendent l'emploi et la place de la négation

2.1.1.1. La valeur descriptive

Soit la phrase :

(21) A présent, Tanko n'avait plus d'autre choix. K.A.F. / L. V. T. : 9

Ici, la partie atone et celle tonique encadrent le verbe avoir. Ces deux termes négatifs décrivent le trait négatif du verbe « avoir ». Toute chose qui traduit la contrainte de Tanko à la négation. Cet aspect est mis à nu par A. Sancier-Château (2012, p.346) quand elle dit : « La valeur descriptive. Dans ce cas, la phrase se contente de décrire une propriété négative. »

2.1.1.2. La valeur réfutante

Soit la phrase :

(22) Elle n'avait aucune famille en Ivoire, seulement des connaissances, des collègues de travail. K.A.F. / L.V.T. : 108.

Dans cette phrase, la négation « ne...aucune » n'est pas totalement explicite, dans la mesure où elle prête à une polémique. En effet, l'auteur veut-il parler de la famille nucléaire, biologique de la femme ? Car ses collègues, ses connaissances peuvent constituer une famille. Car, ses collègues, ses connaissances peuvent constituer une vraie famille. Elle n'est donc pas seule, comme la négation veut faire croire. La valeur réfutante, donc, naît de la polémique, comme le soutient Delphine Denis (2012, p. 346) : « En contexte, la négation peut avoir une forte valeur polémique par la charge de la dénégation qu'elle implique. »

La place de la négation peut susciter la recherche d'effet de style ou de la rhétorique.

1.2. La recherche d'effet de la rhétorique

La place de la négation peut susciter des effets stylistiques propres à la rhétorique.

1.2.1. L'emphatisation avec la négation

Soit la phrase :

(23) Se placer aux premières loges pour ne rien perdre du spectacle. K.A.F. / L.V.T. : P. 33.

On observe que la forme continue est employée dans la phrase ; il s'agit d'une emphase. Le bloc des parties atone et tonique de la négation est placé avant l'infinitif présent. Le positionnement de la locution négative devant l'infinitif présent est une emphase ; l'auteur insiste sur la recherche de sensation des spectateurs qui, pour l'occasion, ne veulent perdre aucun détail du spectacle. Alors, l'antéposition de la négation nie totalement la perte du spectacle.

Soit la phrase :

(24) *Plus jamais, je me laisserai surprendre.* K.A.F. /L.V.T. : 38

L'analyse de cette phrase révèle une distorsion syntaxique née du déplacement de deux parties toniques « Plus jamais », en tête de phrase ; de fait, la phrase initiale est : « Je ne me laisserai plus jamais surprendre ». L'antéposition des deux parties postverbales au reste de la phrase est une emphase ; cette recherche d'emphatisation donne du relief, du volume et de la tonicité au discours ; elle traduit véritablement le refus sans appel de Tanko de se protéger. L'antéposition de la forme continue de la négation peut renvoyer à d'autres effets de style.

1.2.2. La litote

De nature, la litote est une figure de style qui consiste à dire peu pour signifier beaucoup. Voyons comment la place de la négation peut concourir à la produire.

Soit la phrase :

(25) *Sarah était parvenue à ses fins et entendait bien ne pas s'arrêter en si bon chemin.* K.A.F. /L.V.T. : 56

« Ne pas s'arrêter » suppose continuer fermement l'acte déjà engagé. Dès lors, l'antéposition de la locution négative à l'infinitif présent permet au lecteur de cerner l'intention, la ferme volonté de Sarah à poursuivre ce qu'elle avait commencé. Aussi, la litote traduite par l'emploi de la locution négative devant l'infinitif présent participe-t-elle à l'expression de l'état d'âme du personnage. La place de la négation dans la phrase peut susciter des intérêts littéraires.

2.2. L'effet littéraire

L'effet littéraire est très voisin de l'effet stylistique. Nous faisons cette distinction pour mettre en lumière l'utilisation des atouts grammaticaux dont

s'inspire la négation, en l'occurrence dans la phrase déclarative, dans la phrase impérative et dans la double négation.

2.2.1. La négation dans la phrase déclarative

La négation (forme de phrase) est une modalité de la phrase avec le type déclaratif. Elle traduit des valeurs liées à l'acte de la parole. A cet effet, R. Tomassone (2002, p. 165) affirme : « La valeur de la négation est liée à l'acte de parole qui la produit. »

Ainsi dite, la négation donne une valeur à la phrase à laquelle elle s'associe ; elle confère à la phrase déclarative certaines valeurs :

-un constat :

(26) *Bien entendu, il ne lui dit pas la vérité sur les vraies raisons de son silence.* K.A.A.F./L.V.T. / : 82.

Cette phrase met en relief un constat ; celui d'une « cachoterie », d'une hypocrisie flagrante.

-le rejet d'un fait possible :

(26) *Il ne cherchait pas à les grugés.* K.A.F./L.V.T. : 77

Ici, le rejet de la malhonnêteté est traduit par l'emploi de la négation. Ces différentes valeurs sont mises en évidence par R. Tomassone (2002, p. 165) en ces termes : « la valeur de la négation est liée à l'acte de parole. Lorsqu'elle est employée dans une phrase déclarative, elle peut être un simple constat, marquant le rejet d'un fait passible ou envisagé par l'auteur lui-même.»

2.2. La négation dans la phrase impérative

Dans la phrase impérative, la négation peut avoir plusieurs valeurs. R. Tomassone (2002, p. 165) précise ceci, à cet effet : « La phrase impérative négative exprime aussi un refus, mais le refus de l'acte de quelqu'un : une défense.»

Soit la phrase :

(28) *Ne clame pas la paternité si tu ne veux pas l'assumer.* K.A.F./L.V.T. : P. 64

La négation de l'action à mener par autrui suscite une mise en garde, une défense.

2.2.3. La double négation

La double négation est une association de trois termes négatifs qui renvoient à l'affirmation. Soit la phrase :

(27) *Je n'ai plus rien à perdre. K.A.F/L.V.T. : p. 84*

Le cumul de deux négations (ne...plus+rien) conduit à l'affirmation. Il est possible de dire avec la double négation de cette phrase : j'ai tout à gagner. Cela traduit un sens négatif fort qui porte et sur le syntagme nominal et sur le syntagme verbal. R. Tomassone (2002, p. 166) dira alors : « La double négation équivaut à une affirmation : c'est le cas lorsque l'une des négations porte sur le groupe verbal et l'autre sur un constituant. » La négation peut avoir un sens particulier.

2.2.3. La négation exceptive ou restrictive

M. Riegel (2009, p. 700) donne une approche définitionnelle de la négation exceptive : « La négation exceptive n'est pas à proprement parler une négation. Elle est exceptive en ce qu'elle exclut de son champ tout terme autre que celui qui suit que. Elle équivaut à seulement uniquement. »

Soit la phrase :

(28) *Mais le commerce n'était en réalité qu'une activité de façade. K.A.F/L.V.T. : P. 132*

On pourrait à défaut de ne...que utiliser, soit seulement soit, uniquement ; la phrase, dans ce cas, gardera toujours le même sens : mais le commerce était en réalité seulement une activité de façade. La négation peut aussi susciter un effet linguistique.

2.3. L'effet linguistique

L'emploi de la négation, du point de vue syntaxique peut entraîner des effets linguistiques, en l'occurrence, les registres de langue. Pour ce qui a trait au registre de langue, nous notons que le registre de langue est la manière dont l'utilisateur de la langue s'exprime et écrit la langue. De façon pratique, deux dimensions le déterminent : le niveau lexical et le niveau syntaxique. Pour le besoin de la recherche, nous retiendrons la dimension syntaxique qui se fondera sur la place de la négation dans la phrase.

2.3.1. Le registre de langue standard ou courant

Le registre de langue correspond à un langage correct, tant du point de vue lexical que du point de vue syntaxique. Les principales règles de syntaxe sont

respectées.

Soient les phrases :

(31) *Les pleurs n'avaient jamais eu droit de cité. K.A.F/L.V.T. : P. 9*

(32) *Ceux qui ne mourraient pas en détention devenaient des loques humaines. K.A.F/L.V.T. : P. 118*

Dans la phrase (31), les termes négatifs occupent les positions conformes à la syntaxe de la négation. En effet, dans une structure verbale composée, la partie atone « ne » est antéposée à l'auxiliaire et la partie tonique reste postverbale ; d'où, la locution négative encadre l'auxiliaire avec la partie tonique antéposée au participe passé.

Dans la phrase (32), la structure verbale est simple. La locution Ne...Pas encadre le verbe simple, de sorte que Ne est placé avant le verbe et Pas est postposé. En restant conforme à la norme prescrite par la langue, la place de la négation confère au discours le niveau de langue courant. Sur le plan syntaxique, la place de la négation peut conférer à la phrase le statut de niveau de langue courant.

2.3.2. Le registre de langue familier ou relâché

Le registre familier correspond au langage courant, avec un grand nombre de libertés.

Soient les phrases :

(33) *Les autres s'en inquiétaient; pas lui. K.A.F/L.V.T. : P. 16*

(34) *Akoué était ébranlé. Pas vraiment à cause de l'infidélité de son mari. K.A.F./L.V.T. :P.45*

Dans chacune des phrases, on assiste à la suppression de ne, la partie atone. Dès lors, il y a une transgression de la norme. Ce non-respect de la norme entraîne le niveau de langue familier. C'est aussi une liberté de l'usager de la langue qui, en s'exprimant ceci accorde un privilège au code oral ou la langue n'est pas surveillée. Néanmoins, la négation peut respecter toutes les exigences syntaxiques et produire le niveau de langue soutenu.

2.3.3 Le niveau de langue soutenu ou surveillé

Le registre de langue ou soigné est non seulement correct, mais il bénéficie d'une surveillance extrême. Il est le plus souvent employé en littérature et en rhétorique.

Soient les phrases :

(35) *Son cœur endurci ne pouvait se payer un tel luxe. K.A.F/L.V.T. : P. 10*

(36) *Informée, l'on ne sait trop comment elle arriva. K.A.F/L.V.T. : P.41*

(37) *N'aie crainte. K.A.F/L.V.T. : P. 41*

Dans la phrase (35), « Ne » est employé seul devant le verbe modalisateur « pouvoir ». la suppression de la partie tonique pas répond à la norme qui veut que devant un verbe modalisateur l'emploi de « Pas » ou de « Plus » est facultatif. Ce choix relève d'un intérêt littéraire.

Dans la phrase (36), « Ne » est tout seul, antéposé à « savoir », un verbe de constatation. Ce, conformément au fait que devant « savoir » l'emploi de « ne » est facultatif. Il en est de même pour la phrase (37) ; en effet, « Ne » peut être facultativement employé devant l'expression lexicalisée « avoir crainte », à l'impératif avec la forme négative.

En définitive, la négation, à travers les différents positionnements des termes négatifs véhicule les registres de langue familier, courant et soutenu.

Conclusion

La description syntaxique de la négation a permis d'identifier plusieurs positionnements des termes négatifs. D'abord, avec l'infinitif présent, les termes négatifs ont un positionnement antéverbal ; avec l'infinitif passé, deux positionnements peuvent s'alterner ; soit, le cumul des termes négatifs devant l'infinitif, soit l'encadrement de l'auxiliaire par les termes négatifs.

Ensuite, dans une structure verbale simple, les termes négatifs encadrent, de part et d'autre, le verbe. Dans une structure verbale composée, ils encadrent l'auxiliaire ; le terme négatif tonique est, quant à lui, postverbal et antéposé au participe passé. Partant, le respect de cette syntaxe sus-décrite peut entraîner des effets littéraires, linguistiques et stylistiques. Autrement dit, la syntaxe de la négation a un impact sémantico-stylistique sur la phrase.

Références bibliographiques

Corpus

KOUAME Adjoua Flore, 1998, *La valse des tourments*, Abidjan, NEI

Autres ouvrages consultés

BAYOL Marie-Claire, 2013, *La Grammaire française*, Paris, Nathan

- CHEVALIER Jean-Claude, BENVENISTE Claire- Blanche, 1987, *Grammaire du Français Contemporain*, Paris, Larousse
- Delphine Denis, SANCIER-CHATEAU Anne, 2012, *Grammaire du français*, Paris, Le livre de Poche
- DUBOIS Jean, LAGANE René, 2011, *Grammaire*, Paris, Larousse
- DUBOIS Jean, LAGANE René, 1961, *La Nouvelle Grammaire du Français*, Paris, Larousse
- FROMILHAGUE Catherine, 1981, SANCIER-CHATEAU Anne, *Introduction à l'analyse stylistique*,
- LAGANE René, 2011, *Difficultés grammaticales*, Paris, Larousse
- LAMBERT Jean, 2014, *Perfectionner son expression : grammaire/ orthographe, vocabulaire, expression écrite*, Paris, Ellipses
- LESOT Adeline, 2013, *Grammaire, Conjugaison, Orthographe, Vocabulaire, Expression*, Paris, Hatier
- MARCHAND Franck, 1981, *Manuel de Linguistique appliquée*, Paris, Delagrave
- RIEGEL Martin, PELLAT Jean Christophe, 2009, RIOUL René, *Grammaire Méthodique du Français*, Paris, PUF
- TOMASSONE Roberte, 2002, *Pour Enseigner la grammaire*, Paris, Delagrave
- TORTERAT Frédéric, 2014, *Grammaire française de l'étudiant*, Paris, Ellipses, Paris
- Wagner Léon-Robert, PINCHON Jacqueline, 1991, *Grammaire du Français Classique et Moderne*, Paris, Hachette